

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ TRACFIN 2018

TRACFIN TRAITEMENT
DU RENSEIGNEMENT
ET ACTION
CONTRE
LES CIRCUITS
FINANCIERS
CLANDESTINS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES
COMPTES PUBLICS

Fiche 15 - Les avocats

Les avocats ont adressé en 2018 une déclaration de soupçon recevable à Tracfin. Cet état de fait démontre s'il en était besoin, l'investissement toujours particulièrement limité de la profession. Cette tendance pose d'autant plus question que les professionnels, en lien avec des activités également exercées par les avocats (conseil en investissement financier, immobilier, fiducie), démontrent une mobilisation plus importante et révèlent des missions exposées aux problématiques de blanchiment d'argent.

En 2018, les droits de communication adressés aux CARPA ont abouti à des résultats prometteurs. Au total, sur la dizaine de droits de communication exercés, les typologies révélées revêtent un caractère varié : fraude fiscale, criminalité organisée, lutte contre le financement du terrorisme, abus de confiance, blanchiment dans l'immobilier. Si les CARPA doivent gagner encore en réactivité, ces premiers résultats soulignent la pertinence du dispositif et le rôle prépondérant de ces structures dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Un approfondissement de ce partenariat devra être consolidé avant 2020.

En 2019, Tracfin et le Conseil National des Barreaux doivent finaliser une révision de la 2^e édition du guide pratique « Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme » afin de préciser la connaissance et les réflexes des professionnels.